

Le processus prévoit l'application d'un ensemble de critères de performance organisés en SIX (6) catégories de performance principales soient:

- Aménagement écologique des sites (AES);
- Gestion efficace de l'eau (GEE);
- Énergie et atmosphère (EA);
- Matériaux et ressources (MR);
- Qualité des environnements intérieurs (QEI);
- Innovation et processus de design (IPD);

Les bâtiments de CLUB ARCHIBELLE ESCAPADES® seront donc munis, entre autres des caractéristiques suivantes, en conformité avec lesdites catégories :

- Chauffage et climatisation via la géothermie
- Récupération de chaleur entre l'air frais extérieur et l'évacuation d'air intérieur (toilettes)
- Chauffage et climatisation de l'apport de l'air frais via la géothermie
- Récupération de chaleur sur le drainage des laveuses commerciales
- Éclairage efficace dans l'ensemble du bâtiment
- Interrupteur principal dans les pièces afin de tout fermer lorsque l'on quitte
- Chauffage de l'eau domestique via la géothermie
- Dalle du rez-de-chaussée chauffée via la géothermie
- Contact de porte sur les cages d'escalier afin de diminuer de moitié l'éclairage lorsque celles-ci ne sont pas utilisées
- Système de contrôles DDC pour la ventilation, la climatisation et le chauffage

- Salle de bain avec lavabo muni de robinetterie avec activateur automatique, distributeur de savon sans phosphate et activateur automatique, distributeur de papier avec activateur automatique (pour les toilettes communes), toilette à faible consommation d'eau avec activateur automatique.

Les appareils de plomberie nommément et sans se limiter à la généralité de ce qui suit, toilettes, urinoirs, douches, robinets et aérateurs devront dans l'ensemble contribuer à diminuer la consommation d'eau selon un certain pourcentage minimal par rapport à la consommation de référence pour un bâtiment du même type.

L'objectif est de minimiser la sollicitation des systèmes de distribution municipaux et privées des eaux potables et des eaux usées .

- Espace pour la collecte et l'entreposage des matériaux recyclables.

- Aménagement paysager qui minimise l'utilisation de l'eau.

